

Le C.N.E.F.E n'a pas l'intention de se limiter à la seule certification des exigences définies dans le référentiel déposé par Qualicert. Il pense aussi à faciliter le recours au référentiel national pour l'agriculture raisonnée car celui-ci a vocation à simplifier les procédures de contrôle du respect des conditions pour l'octroi des aides européennes aux exploitations agricoles. A cette fin, il pourrait réaliser une démarche expérimentale pour la mise au point du plan de contrôle de l'activité équestre de l'exploitation agricole à certifier. Cette seconde démarche expérimentale ajoutée à celle en cours portant sur la certification de service permettrait de traiter de l'ensemble des attentes des cavaliers et de la société.

Toutefois la réalisation de cette approche d'ensemble ne peut être envisagée qu'en application de la volonté des organismes fédérateurs de l'équitation de promouvoir le rôle des établissements équestres par rapport aux enjeux de notre société. L'adhésion de la F.F.E et de la F.I.V.A.L à une charte de bonnes pratiques qui définirait et crédibiliserait les possibilités offertes par les sports et loisirs équestres organisés pour répondre aux défis actuels en serait l'expression. L'application de cette charte par les établissements équestres répondrait à la demande de garantie pour l'octroi de soutiens publics à leur profit quel que soit leur statut juridique. Le C.N.E.F.E offre donc ses compétences pour l'élaboration de son contenu. Il pourra ulté-

rieurement vérifier le respect de ses engagements, par les établissements équestres adhérent à titre individuel.

Pour conclure, je dois ajouter que le but du C.N.E.F.E c'est bien l'amélioration constante de la compétitivité des établissements équestres grâce à la progression de la qualité de leurs activités. A cette fin, il développe des compétences propres à la filière hippique et recherche les solutions destinées à réduire le coût des certifications qu'il propose pour l'ensemble des établissements équestres.

PH. FRAIOLI

Service certifié, cavalier satisfait !

L'enjeu majeur de la certification de services est la satisfaction de l'utilisateur, dans un centre équestre qui affiche clairement ses engagements et ses moyens. La demande du consommateur est satisfaite et l'engagement entre le club et le cavalier clarifié. La certification Qualicert est un nouveau challenge pour les centres équestres, pour un bon équilibre économique.

tera formellement d'une prise en compte professionnelle de la qualité des services. Pour le dirigeant du centre équestre la certification est un outil de management interne qui révolutionne le comportement des salariés : l'exigence de qualité est partagée par tous et mesurée par un tiers indépendant. Pour un patron c'est très confortable. Pour le secteur, pour l'image de notre sport, c'est un atout considérable. L'équitation démontrera comme elle l'a si souvent fait, qu'encore une fois elle est en avance. Enfin et surtout plus de qualité c'est plus de chiffre d'affaires. L'enjeu numéro un c'est le développement économique.

un organisme répondant aux exigences Qualicert. Dans le cadre d'un contrat de certification de services multisites, il aura donné compétence au CNEFE pour mettre en place des outils et réaliser des audits qui serviront à obtenir la certification. Le CNEFE assurera la gestion documentaire liée aux centres équestres certifiés et il veillera, par l'intermédiaire d'audits annuels au respect des engagements des-dits centres équestres. Il fournira également aux centres demandeurs les outils et les conseils nécessaires quant à la réalisation et la mise en place de la démarche qualité liée à la certification Qualicert. Il restera présent à tout moment comme interlocuteur privilégié en tant qu'acteur de suivi et de conseils aux centres ayant obtenus la certification.

CHARTRE de QUALITE

ECOLE FRANÇAISE D'EQUITATION

Ce Centre Equestre Adhérent
à la FFE sous le n° 0001
s'est engagé à vous garantir

un accueil organisé et attentif,
des structures d'activités adaptées,
des chevaux et des poneys bien traités,
une prise en compte professionnelle
de votre sécurité,
un projet pédagogique personnalisé,
un enseignant qualifié et diplômé.



Agrément École Française
d'Équitation pour l'année

2004



Qualicert, qu'est-ce que c'est ?

Qualicert est une marque de certification de services liée à la qualité, donc à la satisfaction du client. Elle permettra aux EFE volontaires de faire certifier leurs engagements par SGS ICS, organisme certificateur indépendant.

SGS ICS est une filiale du groupe SGS leader mondial en contrôle, inspection et analyse. Précurseur en certification de services, SGS ICS élabore en collaboration avec ses clients des référentiels et délivre après audits et passage en comité le certificat Qualicert, aux entités ayant respecté les caractéristiques exigées.

Quel sera le rôle du CNEFE dans la démarche de certification

SGS aura certifié le CNEFE comme étant

La certification de services multisites, oui, mais pourquoi ?

Plusieurs raisons ont amené le CNEFE à opter pour la certification Qualicert multisites :

Accompagner efficacement les EFE : Contrairement à la certification à titre isolée, le centre équestre bénéficiera des outils, des conseils et de l'accompagnement du CNEFE : une aide à une démarche de certification "clés en mains" !

Baisser les coûts d'obtention de la certification : Le CNEFE se propose de mobiliser les régions et départements et l'en-

Pourquoi s'engager dans la démarche de certification Qualicert ?

Pour le consommateur, l'obtention du certificat Qualicert par un centre équestre est un signe distinctif qui attes-

semble de la filière en les encourageant à soutenir financièrement le coût de la certification pour les centres équestres. Les arguments sont nombreux: plus de qualité, plus de sécurité, plus de crédibilité pour un coût par établissement relativement faible.

Le CNEFE agit dans l'intérêt de ses adhérents. Le tarif de ses prestations sera largement inférieur à ceux d'un organisme certificateur. Afin de permettre à un maximum d'EFE d'aller vers la certification, le CNEFE a choisi la solution la plus économique pour chacun.

En 2004, vous conduisez une phase expérimentale...

Nous souhaitons en 2005 généraliser le recours à la certification pour toutes les EFE volontaires. Pour y parvenir nous devons mettre à profit l'année 2004 pour tester et faire évoluer le manuel qualité qui sera l'outil de référence pour tous les candidats, engager entre 20 et 40 EFE dans deux ou trois régions pilotes pour apprendre à maîtriser notre future mis-

sion de conseil et d'audit, apporter toutes les garanties à l'organisme certificateur pour obtenir en final sa confiance et son agrément et évaluer nos coûts de fonctionnement pour fixer nos tarifs.

Pour que le manuel qualité colle bien au marché et à la réalité du terrain, nous allons solliciter une large collaboration de la FIVAL et du GHN qui seront invités pendant la phase expérimentale à participer à des audits à blancs. La profession apportera ainsi son indispensable point de vue que nous prendrons tout naturellement en compte.

Quand et où commence la phase expérimentale 2004?

La phase expérimentale est d'ores et déjà engagée: le manuel qualité est en cours de finalisation. Les rendez vous sont pris. Nous espérons d'ici la fin de cette année fêter la certification des premières EFE.

Si tout se déroule bien, à partir de 2005?

Dès l'instant où elles répondront aux exigences du manuel Qualité, toutes les

EFE pourront bénéficier de cette certification. Avant d'adresser leur candidature pour la certification, les EFE retireront auprès du CNEFE le manuel Qualité. Le manuel permettra de connaître les exigences requises pour l'obtention du certificat. Pour chaque exigence, les procédures à mettre en place et les procédures d'audit seront définies. Les EFE disposeront ainsi d'un outil pratique de mise en conformité. Le CNEFE sera accessible pour répondre aux questions et pour effectuer si besoin des audits à blanc. Après avoir mis en place les dispositions nécessaires à la réalisation du respect des exigences demandées dans le manuel, le dirigeant adressera au CNEFE un dossier de candidature. Après examen du dossier de candidature et un audit de respect des exigences qualité, les établissements équestres obtiendront ou non le certificat Qualicert.

Source: F. PIQUEMAL, CNEFE, 2004.

ATTELAGE

Etude expérimentale des attelages gallo-romains.

Les attelages représentés sur de nombreux bas-reliefs gallo-romains semblent incohérents à plusieurs titres pour les observateurs de notre époque:

- La position du harnais de traction tel qu'il est représenté sur certains bas-reliefs est incompatible avec la conformation du cheval pour la traction d'une charge importante.
- Les chevaux sont positionnés trop près des voitures.
- Sur certaines représentations vues de profil, le cocher paraît poser ses pieds devant la caisse. Cela ne pouvait pas être sur les brancards, qui ne sont pas devant lui, ni dans le vide derrière le cheval.

L'évolution des attelages dans le monde gallo-romain.

Dans l'antiquité les attelages furent principalement des chars. Ils imposaient un trajet debout et n'étaient pas conçus pour le transport de marchandises. Leur construction privilégiait la légèreté et permettait des déplacements rapides sur

des distances courtes. Ils étaient adaptés pour la reconnaissance ou le harcèlement en temps de guerre, la chasse, les courses, ou la parade. Ils étaient attelés à deux chevaux par la technique du timon associé au joug d'encolure ou au joug dorsal.

L'iconographie du monde gallo-romain atteste d'une évolution des modes de transports. A partir de cette époque les chars semblent désormais réservés aux courses et l'on observe le développement des représentations de véhicules très rares ou inexistantes aux époques antérieures: les voitures à brancards.

Ces véhicules sont plus lourds que les précédents et remplissent des fonctions différentes. A l'opposé des chars antiques à vocation guerrière et cynégétique, ils ont un caractère civil et utilitaire. Ils apparaissent dans des scènes de la vie quotidienne. Ils sont affectés au transport de personnes ou de marchandises. Ces changements vont entraîner des modifications notables dans les transports. Ils n'ont pu s'opérer qu'en raison

de modifications techniques conséquentes. Pourtant, à première vue, les harnais utilisés à cette époque paraissent incohérents. De nombreux observateurs sont restés perplexes sur l'efficacité de ce mode d'attelage.

Cette étude concerne ces véhicules à brancards mais porte en particulier sur le type de harnais qui leur est associé. Elle ne concerne que les attelages d'équidés et leur aspect technique.

L'énigme du harnais gallo-romain.

Le positionnement fréquent du jouguet ou du joug d'encolure très en avant du garrot est incompréhensible de prime abord avec la logique de la prise de force pour la traction. Cette disposition dans l'effort de traction supposerait que le lien sous l'encolure soit serré pour empêcher le recul jusqu'aux épaules. Dans cette hypothèse, ce serrage et la traction ajoutée risqueraient de comprimer la trachée artère de l'animal, compromettant ainsi un tirage efficace (cf photos 1, 2, 3).